



Interpellez vos Députés à l'Assemblée Nationale pour que la France saisisse la CPI sur la situation à Gaza

Description

Par l'Agence Média Palestine, le 1er mars 2023



LA FRANCE SAISIR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE SUR LA SITUATION À GAZA

Suite à la résolution adoptée par le Sénat, la sénatrice Raymonde Laigneau a déposé aujourd'hui une proposition de loi à la décision au Sénat. Elle demande à la Cour Pénale Internationale de saisir la Cour Pénale Internationale sur la situation à Gaza, qu'il existe un risque de génocide commis par Israël. Elle a également déposé aujourd'hui une proposition de loi à la décision au Sénat. Elle demande à la Cour Pénale Internationale de saisir la Cour Pénale Internationale sur la situation à Gaza, qu'il existe un risque de génocide commis par Israël.

[Une proposition de résolution visant à saisir la Cour pénale internationale](#) (CPI) sur la situation à Gaza depuis le 7 octobre, et notamment sur la qualification de génocide pour les crimes commis par l'armée israélienne, a été adoptée par l'Assemblée le 18 janvier dernier.

Cependant, les députés de l'opposition ne peuvent que très difficilement décider des textes qui seront étudiés à l'Assemblée.

Action Palestine propose ainsi via un appel à action, d'interpeller massivement les élus de vos circonscriptions pour leur demander de mettre cette résolution à l'ordre du jour.

Comment faire ?

Par e-mail

1) Identifier son / sa député.e sur le site <https://www.nosdeputes.fr/> en entrant votre code postal puis copier-coller l'adresse mail de l'Assemblée. Exemple : Alexis.Corbriere@assemblee-nationale.fr

2) Envoyer le mail à copier-coller depuis ce lien :

https://docs.google.com/document/d/15Q0Q8rrZaCoub2dhmLHHEVmdyKusBq-Im_Kf-r4rsH4/edit?usp=sharing

Avec en objet : La r solution visant   saisir la CPI sur la situation   Gaza doit  tre  tudi e et vot e !

3) Avant d  envoyer l  e-mail, personnalisez-le avec votre pr nom / nom et Madame ou Monsieur pour le / la d put e

Pour le texte de l  e-mail il faut le COPIER COLLER du [Google doc](#) ou ci-dessous :

Objet : La r solution visant   saisir la CPI sur la situation   Gaza doit  tre  tudi e et vot e !

Monsieur le d put , Madame la d put e (  personnaliser)

Cela fait d sormais pr s de cinq mois que le gouvernement isra lien sous l  gide de son premier ministre, Benjamin Netanyahu, a lanc  une offensive sans pr c dent contre les palestiniens dans la bande de Gaza.

En date, cette offensive a caus  la mort de plus de 27 000 civils, en a bless  plus de 60 000 et a ras  la quasi-totalit  des infrastructures de la bande de Gaza, territoire parmi les plus dens ment peupl s du monde.

Elle a  galement contribu  au d placement forc  de plus d un million de personnes qui, aujourd hui, s entassent   Rafah,   la fronti re  gyptienne, dans un p rim tre qui n exc de pas 200 000 habitants d  ordinaire.

Le gouvernement isra lien a d cr t  un blocus total de la bande de Gaza, o  l aide humanitaire ainsi que les m dicaments, le carburant et l nergie ne rentrent plus depuis des mois.

Dans son ordonnance du 26 janvier 2024, la Cour Internationale de Justice a estim  qu il existait un risque s rieux de g nocide   Gaza. Les  l ments constitutifs du crime de g nocide ont  t   tay s par la plainte collective de centaines d avocats, d pos e par Gille Devers devant la CPI. Elle mentionne :

   Un  l ment psychologique (ici, l intention de d truire toute une population, qui transpara t dans de nombreux discours d officiels et membres du gouvernement isra lien).

   Un  l ment mat riel (meurtres de membres de groupe, atteinte grave   l int grit  physique et psychologique, soumission   des conditions d existence amenant la disparition du groupe, mesures visant   entraver les naissances et transfert forc  de population).

Une r solution visant   saisir la Cour P onale Internationale sur la situation   Gaza a  t  d pos e   l Assemblée nationale le 18 janvier dernier par plusieurs d put s issus de diff rents groupes politiques. Cette r solution vise   enqu ter sur les crimes de guerre commis depuis le 7 octobre et   condamner leurs auteurs.

En tant que citoyens et humanistes, nous vous demandons de mettre   l ordre du jour de l agenda parlementaire l  tude de cette r solution et de la voter. Les images quotidiennes nous parvenant en direct de la bande de Gaza sont insoutenables. Les t moignages des m decins

À l'instar de ceux de l'ONG Palmed ayant opéré dans les hôpitaux à Gaza sont au-delà de l'imaginable. Nous exigeons de la France une position forte et claire : Le respect du droit international et le cessez-le-feu immédiat et permanent !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député / Madame la députée (À personnaliser), l'expression de mes salutations distinguées,

Votre Prénom et NOM

Source : [Action Palestine](#)

date créée

2024/03/01